

Cas n° 11

Faire prendre conscience à une stagiaire qui ne s'implique pas qu'elle n'a pas choisi la bonne profession

Primaire, 1^{er} stage

La problématisation de la situation du point de vue de l'enseignante associée :

L'enseignante associée (EA) présente le cas d'une stagiaire qui, dès les premiers jours, s'est montrée très à l'aise avec elle et se permettait même de faire des blagues qui ne se révélaient pas toujours appropriées. Plus particulièrement, elle riait de la taille de l'enseignante en lui demandant : « Es-tu une naine? ». Cette stagiaire « n'avait pas de filtre », pour reprendre les mots du maître associé. Par ailleurs, elle ne respectait pas le code vestimentaire de l'école. Aussi, à plusieurs reprises, l'EA a-t-elle dû intervenir pour lui rappeler que ses vêtements n'étaient pas convenables. Dans un autre ordre d'idées, la stagiaire ne s'impliquait pas dans la classe. Par exemple, lorsque l'EA enseignait, elle proposait à l'étudiante d'aller aider les enfants en difficulté. Mais en dépit des différentes suggestions, la stagiaire se contentait de rester assise et attendait que le temps passe. Si l'EA lui demandait de planifier une leçon plusieurs semaines à l'avance, la stagiaire ne se considérait jamais prête et se disait incapable de le faire. Lors des visites du superviseur universitaire (SU), elle faisait des crises de panique et devait se retirer pour respirer « dans un sac ». Il est même arrivé qu'une collègue de l'EA doive la prendre en charge pour l'aider à retrouver son calme. S'il advenait que le SU ou l'EA lui fassent des commentaires, la stagiaire pleurait : elle ne supportait pas la critique. Par conséquent, au moment de compléter l'évaluation formative avec la stagiaire, l'EA devait user de délicatesse. Et si elle osait aborder les difficultés relatives à certaines compétences, comme celle de la communication, la stagiaire lui répondait rapidement en affirmant « qu'elle s'était améliorée et qu'elle y faisait attention ». Les seules activités réalisées par l'étudiante durant son stage sont celles qui étaient déjà montées et qui ne se présentaient pas sous la forme de notions à enseigner. En fait, la stagiaire complétait simplement des pages de cahier avec les élèves. Sans compter qu'elle évoquait toujours de bonnes excuses pour ne pas faire les tâches demandées : sa mère avait attrapé la bactérie mangeuse de chair, elle pensait être enceinte et avait mal au cœur ou, encore, s'était chicanée avec son copain. L'EA s'est rendue à l'évidence que la stagiaire avait besoin de parler, de se confier. Le temps d'un stage, elle en est littéralement venue à connaître l'enfance de la stagiaire de « A à Z ». Il s'agissait d'une personne très « démunie », qui ne recevait pas d'aide financière de ses parents. L'enseignante a eu, en quelque sorte, pitié d'elle.

L'intention de l'EA dans cette situation :

Au début du stage, elle voulait inciter l'étudiante à s'investir en pilotant des situations d'apprentissage. Mais à la fin, les circonstances étaient telles qu'elle ne visait plus qu'à lui faire comprendre que cette profession n'était sans doute pas faite pour elle.

La stratégie de l'EA compte tenu de l'intention :

Dès le début, elle a informé le SU de la situation, mais en gardant l'impression de ne pas être appuyée par celui-ci. En ce qui concerne le pilotage des situations d'apprentissage, l'enseignante a proposé des alternatives à la stagiaire, sans trop la pousser. Elle lui a,

entre autres choses, remis du matériel déjà prêt pour lui donner un coup de main. Lors des évaluations formatives, elle a pris le temps de faire part à l'étudiante de ses difficultés en essayant de ne pas la blesser. Pour la question des vêtements, l'EA a demandé à la direction d'école de rencontrer la stagiaire afin d'aborder le sujet avec elle. L'enseignante est allée jusqu'à lui offrir des vêtements pour lui venir en aide. La stagiaire ne les a cependant pas utilisés. À la fin du stage, l'EA et le SU l'ont rencontrée pour l'amener à se questionner et à réfléchir sur une réorientation de carrière.

La situation transformée :

L'EA se reproche le fait de ne pas avoir insisté suffisamment auprès de la stagiaire, de l'avoir trop maternée. À la fin du stage, de concert avec le SU, elle a recommandé à la stagiaire de se réorienter étant donné qu'elle ne semblait pas posséder les qualités personnelles et professionnelles requises pour l'enseignement. En guise de réponse aux commentaires de l'EA et du SU, la stagiaire a fait une crise de larmes tout en revenant sur la question de l'enfance difficile qu'elle aurait connue. Ils ont finalement accepté que la stagiaire réussisse son stage, sans que le SU prenne en considération les 12 compétences. Ce dernier a plutôt rédigé un texte avec des recommandations et des améliorations attendues lors du prochain stage.

Le recul réflexif en groupe de codéveloppement accompagné :

Demande formulée au groupe par l'EA :

L'enseignante aimerait trouver de nouvelles pistes qu'elle pourrait suivre dans l'éventualité où un cas semblable se reproduirait. Elle souhaite également valider son intervention.

Apports du groupe :

Les membres proposent à l'EA de :

- Se poser la question à savoir si la présence de la stagiaire compte pour un élève de plus. Si tel est le cas, il est préférable de mettre un terme au stage;
- Obliger la stagiaire à présenter une situation d'apprentissage lorsque le SU vient l'observer en classe;
- Demander l'aide de la direction d'école;
- Rester objective face aux manifestations de crises tout en étant respectueuse;
- Se poser la question suivante : « Est-ce que je voudrais cette stagiaire comme enseignante pour mon enfant? »;
- Ne pas signer le rapport d'évaluation du stage si elle n'est pas d'accord avec son contenu;
- S'assurer que tous les documents soient complétés (notamment les grilles d'évaluation) avant de signer le rapport.

Apports du chercheur accompagnateur:

Selon celui-ci, il est fondamental que le stage soit évalué à partir des 12 compétences et l'EA peut refuser de signer l'évaluation s'il n'est pas d'accord avec son contenu. Si un étudiant ne démontre pas d'intérêt face au stage, l'enseignant peut décider de tout arrêter. Il est de la responsabilité du maître associé de rencontrer le plus tôt possible le SU advenant des problèmes avec la stagiaire. En cas de démarches infructueuses auprès du

SU, l'EA peut appeler la direction du module concerné à l'université. Il importe aussi que l'enseignant fasse part de ses attentes à l'étudiant et s'enquière des siennes dès le début du stage. Le chercheur accompagnateur suggère aussi d'inviter la direction d'école à venir observer la stagiaire afin d'obtenir un autre avis.

Ce qui est retenu par l'EA :

L'EA prend bonne note qu'elle n'est pas obligée de signer le rapport de stage si elle n'est pas d'accord avec le contenu de l'évaluation. De plus, dans l'éventualité où elle devra à nouveau recevoir un ou une stagiaire, elle entend désormais exposer clairement ses attentes. En d'autres termes, elle n'hésitera pas à dire « les vraies affaires ».